Conditions Particulières – Congrès SFORL 2019

INSCRIPTIONS

Toute inscription doit être effectuée via le site Internet du congrès. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone, courrier ou email.
Pour valider votre inscription, vous avez la possibilité de régler en ligne par carte bancaire, ou par virement bancaire après vous être inscrit sur le site Internet du Congrès.

Les règlements par virement bancaire seront acceptés jusqu'au 6 septembre 2019. Après cette date, seules les inscriptions en ligne réglées par carte Visa ou Mastercard (jusqu'au 28 septembre 2019) ou les inscriptions sur place seront possibles. Merci de noter que les frais bancaires sont à la charge du participant ou du payeur.

Si vous optez pour le paiement par virement bancaire, votre inscription sera validée par nos soins après réception de votre règlement sous un délai de quinze jours maximum. Ce délai vous sera notifié dans votre confirmation d'inscription. Nous vous ferons alors parvenir une facture acquittée ainsi qu'une confirmation finale. Si le règlement ne nous est pas parvenu dans les deux semaines, votre inscription sera automatiquement annulée.

INSCRIPTIONS DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE

Les inscriptions dans le cadre de la formation continue se font uniquement via le site Internet du congrès où un formulaire vous est dédié. Il vous sera demandé de saisir les informations concernant votre participant ainsi que les coordonnées du contact du service formation. Aucun paiement avant service fait ne vous sera demandé pour ce type d'inscription.
Une fois les informations saisies et votre demande d'inscription validée, vous recevrez une convention de formation ainsi qu'une lettre de prise en charge par email (email du contact). Nous vous demanderons de bien vouloir les compléter et nous les renvoyer par courrier signées et tamponnées.
Dès réception de ces documents, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription par email. Si nous n'avons pas reçu ces documents dans les deux semaines, la demande d'inscription ne pourra être prise en compte et sera automatiquement annulée.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être notifiée **par email au secrétariat du congrès** :

19SFORL c/o COLLOQUIUM
Email : sforl@clq-group.com

Toute demande d'annulation est soumise aux conditions suivantes :

- Pour toute notification jusqu'au 31 août 2019 (inclus) : remboursement des sommes versées moins 50 € de frais administratifs. Si le règlement n'était pas parvenu au secrétariat administratif avant l'annulation, les 50 € de frais de dossier resteraient dus.

- A partir du 31 août 2019: aucun remboursement ne sera fait. Si le règlement n'était pas parvenu au secrétariat administratif avant cette date, il sera intégralement dû.

CHANGEMENTS DE NOM

Les changements de nom pour les inscriptions individuelles sont possibles (les prestations doivent rester identiques) aux conditions suivantes :

- Jusqu'au 31 août 2019 inclus, sous réserve du paiement de 50 € de frais administratifs
- A partir du 1er septembre 2019, tout changement de nom sera considéré comme une annulation et donnera lieu à une nouvelle inscription.

CONDITIONS GROUPES

- Minimum 10 participants.
- Inscriptions en ligne via un accès personnalisé.
- Date limite de signature du bon de commande groupe : **6 septembre 2019.**
- Paiement à réception de la facture.

▸ **Sans règlement des factures avant le 12 septembre 2019 (date de fermeture des espaces personnels), les noms ne pourront plus être enregistrés et les inscriptions seront perdues.**

- Après règlement des factures, nous vous ferons parvenir votre liste au format Excel, à nous renvoyer remplie avec les coordonnées de vos participants.

▸ **Fermeture des accès personnels le 12 septembre 2019**: la saisie des noms et les modifications seront possibles jusqu'à cette date.

- **Aucun changement de nom ne sera accepté après le 12 septembre 2019. Toute demande sera considérée comme une annulation et donnera lieu à une nouvelle inscription.**

- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de diminution ou de non utilisation des inscriptions achetées à partir du moment où nous avons émis le bon de commande (les noms doivent être saisis avant le 25 septembre 2018).

- **Aucune inscription groupe ne sera effectué sur place.**

EXPOSANTS

- Accès à un espace personnel permettant d'entrer les noms du staff et commander les badges. Possibilité de consulter ou modifier les noms.

▸ Les badges sont nominatifs et indiquent le nom, prénom et la société de l'exposant.

▸ Envoi par email donnant accès à votre interface ainsi que du guide d'utilisateur.

▸ **Fermeture des espaces personnels : 12 septembre 2019 (plus d'ajout ni de modification possible)**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

19SFORL c/o COLLOQUIUM
2-8 rue Gaston Rebuffat
75019 PARIS
sforl@clq-group.com
01.70.36.04.43